

COMPTE-RENDU

DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU MARDI 16 FEVRIER 2016 à 17h30

PRESENTS: M. Etchegaray, maire-président, Mme Durruty, M. Millet-Barbé, Mme Bisauta, M. Soroste, Mme Lauqué, MM. Neys, Ugalde, Lacassagne, Mmes Duhart, Castel, Martin-Dolhagaray, M. Aguerre, adjoints; M. Esmieu, Mme Langlois, MM. Salducci, Pocq, Arcouet, Lalanne, Salanne, Mme Meyzenc, M. Escapil-Inchauspé, Mme Taieb, M. Laiguillon, Mmes Candillier, Bensoussan, MM. Boutonnet, Murat, Mmes Aragon, Picard-Felices, MM. Duzert, Etcheto, Pallas, Iriart, Nogues, conseillers municipaux.

<u>ONT DONNE POUVOIR</u>: Mme Juzan à Mme Durruty; Mme Chabaud-Nadin à M. Neys; Mme Brau-Boirie à M. Millet-Barbé; Mme Destin à M. Laiguillon; Mme Capdevielle à M. Pallas; Mme Herrera Landa à Mme Aragon; M. Bergé à M. Etcheto.

ABSENTE: Mme Belbaraka.

SECRETAIRE: M. Boutonnet.

૱૱૱

Approbation des procès-verbaux des séances des 15 octobre, 10 novembre et 10 décembre 2015.

Approuvés à l'unanimité.

ADMINISTRATION GENERALE

1. Compte-rendu des décisions du maire prises dans le cadre des dispositions des articles L.2122-22 et L.2122-23 du code général des collectivités territoriales (rapporteur : M. le Maire).

Le conseil municipal prend connaissance du compte-rendu. Pas de vote.

2. Avenant au contrat territorial entre le Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques et l'Agglomération Côte Basque-Adour (rapporteur : M. le Maire).

M. le Maire est autorisé à signer l'avenant correspondant. Adopté à l'unanimité. 3. Gestion de la fourrière automobile - Procédure de délégation partielle du service public - Approbation du choix du délégataire et du contrat de délégation de service public (rapporteur : M. Millet-Barbé).

Le conseil municipal approuve le choix de la société Mendes Crosa pour une durée de 5 ans à compter du 1^{er} avril 2016 et autorise M. le Maire à signer la convention de délégation de service public correspondante.

Adopté à l'unanimité.

4. Rapport d'observations définitives de la Chambre régionale des comptes sur la gestion de la Société d'économie mixte d'Equipement des Pays de l'Adour (SEPA) – Exercices 2002 et suivants (rapporteur : M. Neys).

Conformément à l'article L.243-5 du code des juridictions financières, le rapport fait l'objet du débat réglementaire.

Pas de vote.

DEVELOPPEMENT DURABLE

5. Rapport d'évaluation du premier plan d'actions (2011-2014) de la Ville de Bayonne en matière de développement durable et lancement de l'Acte 2 de l'Agenda 21 (rapporteur : Mme Bisauta).

Le conseil municipal prend acte de la présentation du rapport d'évaluation 2011-2014, approuve le lancement de l'élaboration de l'Acte 2 de l'Agenda 21 bayonnais et autorise M. le Maire à solliciter auprès de l'Etat une subvention aussi élevée que possible. Adopté à l'unanimité.

6. Fourniture de lanternes d'éclairage public à leds – Lancement de la consultation des entreprises et signature des marchés (rapporteur : M. Boutonnet).

M. le Maire est autorisé à lancer la consultation, signer les marchés et prendre toute décision concernant leur exécution et leur règlement (montant minimum : 1 150 000 € HT pour 3 ans).

Adopté à l'unanimité.

FINANCES

7. Budget principal et budgets annexes - Orientations budgétaires pour l'exercice 2016 (rapporteur : M. Soroste).

Conformément à l'article L.2312-1 du CGCT, le rapport fait l'objet du débat réglementaire. Pas de vote.

8. Exercice 2016 – Semaine du Handicap - Subvention à l'association Bureau des étudiants Soixante 4 (rapporteur : M. Aguerre).

Le conseil municipal approuve l'attribution d'une subvention de 500 €. Adopté à l'unanimité.

9. Remises gracieuses de créances (rapporteur : M. Soroste).

Le conseil municipal accorde ces remises gracieuses de créances (total : 1 061,62 €). Adopté à l'unanimité.

COMMERCE

10. Soutien au commerce bayonnais - Conditions de cession de tickets de stationnement à l'Office de Commerce (rapporteur : Mme Meyzenc).

Le conseil municipal approuve les dispositions proposées. Adopté à l'unanimité.

PATRIMOINE IMMOBILIER

- 11. Agenda d'accessibilité programmée des établissements recevant du public (Ad'AP) Dépôt du dossier (rapporteur : M. Aguerre).
- M. le Maire est autorisé à déposer auprès du préfet l'Agenda d'Accessibilité Programmée tel que présenté (montant prévisionnel de travaux : 6 500 000 € TTC sur 9 ans).
- M. Murat, Mmes Aragon, Picard-Felices, MM. Duzert, Etcheto et Pallas s'abstiennent. Adopté à la majorité.
- 12. Exploitation et entretien des installations thermiques des bâtiments municipaux Modification du périmètre du marché Avenant n° 7 au marché conclu avec la société Dalkia (rapporteur : M. Escapil-Inchauspé).

M. le Maire est autorisé à signer l'avenant n° 7 correspondant. Adopté à l'unanimité.

13. Ecole élémentaire Citadelle 1 – Construction d'une liaison couverte entre bâtiments – Autorisation de dépôt de la déclaration préalable de travaux (rapporteur : Mme Martin-Dolhagaray).

M. le Maire est autorisé à déposer la déclaration préalable de travaux correspondante. Adopté à l'unanimité.

14. Groupe scolaire Grand Bayonne – Fermeture de la zone d'accès à l'office cantine - Autorisation de dépôt de la déclaration préalable de travaux (rapporteur : Mme Martin-Dolhagaray).

M. le Maire est autorisé à déposer la déclaration préalable de travaux correspondante. Adopté à l'unanimité.

URBANISME

15. Programme d'intérêt général (PIG) de lutte contre l'habitat indigne et la précarité énergétique de l'Agglomération Côte Basque-Adour – Renouvellement pour la période 2016-2019 (rapporteur : M. Millet-Barbé).

Le conseil municipal approuve le renouvellement du PIG dans les conditions présentées. Adopté à l'unanimité.

16. PNRQAD – Acquisition de lots de copropriété de l'immeuble sis 1 bis rue des Lisses - Convention de portage foncier avec l'EPFL Pays Basque (rapporteur : M. Lacassagne).

M. le Maire est autorisé à signer la convention de portage foncier correspondante. Adopté à l'unanimité.

17. Attribution de subventions pour l'amélioration de l'habitat ancien, la préservation et la valorisation du patrimoine (rapporteur : M. Lacassagne).

Le conseil municipal approuve l'attribution des subventions proposées (total : 91 425,51 €). Adopté à l'unanimité.

CULTURE ET PATRIMOINE

18. Didam - Exposition Carlos Saura « España Años 50 » - Convention de partenariat avec la Fabrica - Madrid (rapporteur : M. Ugalde).

M. le Maire est autorisé à signer la convention de partenariat correspondante. Adopté à l'unanimité.

19. Musée Bonnat-Helleu - Prêt d'œuvres de Paul-César Helleu et Giovanni Boldini au musée des Beaux-Arts de Saint-Lô (rapporteur : Mme Castel).

Le conseil municipal accepte le prêt sollicité et autorise M. le Maire à signer la convention. Adopté à l'unanimité.

20. Musée Bonnat-Helleu - Prêt d'un tableau de Simon Julien au musée des Beaux-Arts de Marseille (rapporteur : Mme Castel).

Le conseil municipal accepte le prêt sollicité et autorise M. le Maire à signer la convention. Adopté à l'unanimité.

21. Musée Bonnat-Helleu - Prêt de deux œuvres de Paul-César Helleu au musée Eugène Boudin à Honfleur (rapporteur : Mme Castel).

Le conseil municipal accepte le prêt sollicité et autorise M. le Maire à signer la convention. Adopté à l'unanimité.

22. Musée Basque et de l'histoire de Bayonne - Acceptation d'un legs de Melle Jacqueline Lamaison (rapporteur : Mme Castel).

Le conseil municipal accepte ce legs pour le musée (valeur d'assurance totale : 20 000 €) et de remercie au nom de la Ville les légataires universelles de Melle Lamaison, Mmes Françoise Tessier et Emmanuelle Tessier-Solaz.

Adopté à l'unanimité.

23. Extension et restructuration du musée Bonnat-Helleu – Réalisation d'un diagnostic d'archéologie préventive – Convention avec l'Inrap (rapporteur : Mme Castel).

M. le Maire est autorisé à signer la convention correspondante. Adopté à l'unanimité.

FETES TRADITIONNELLES

24. Corso 2016 - Conventions de mise à disposition d'un local au profit des associations participantes et versement d'acomptes (rapporteur : M. Ugalde).

M. le Maire est autorisé à effectuer les démarches nécessaires à l'organisation du corso.

M. Laiguillon ne prend pas part au vote.

Adopté à la majorité.

ENFANCE – JEUNESSE ET EDUCATION

25. Approbation du schéma directeur de la petite enfance pour les années 2016 à 2020 (rapporteur : Mme Bensoussan).

Le conseil municipal approuve le schéma directeur de la petite enfance tel que présenté. Adopté à l'unanimité.

26. Journées de la petite enfance - Edition 2016 : « Sciences et neurosciences, un jeu d'enfant » (rapporteur : Mme Bensoussan).

M. le Maire est autorisé à effectuer toutes les démarches nécessaires à l'organisation de ces journées.

Adopté à l'unanimité.

27. Règlement des inscriptions scolaires et de la sectorisation des écoles publiques pour l'année 2016-2017 (rapporteur : Mme Martin-Dolhagaray).

Le conseil municipal approuve le règlement pour l'année scolaire 2016-2017 tel que proposé. Adopté à l'unanimité.

28. Approbation de la charte des agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM) (rapporteur : Mme Martin-Dolhagaray).

Le conseil municipal approuve la charte des ATSEM telle que proposée. Adopté à l'unanimité.

ESPACES PUBLICS ET CADRE DE VIE

29. Redevances d'occupation du domaine public à titre commercial (rapporteur : Mme Meyzenc).

Le conseil municipal approuve l'ensemble des dispositions tarifaires proposées applicables au 1^{er} mars 2016.

Adopté à l'unanimité.

30. Redevances d'occupation du domaine public – Fixation des tarifs pour la Foire au Jambon (rapporteur : Mme Durruty).

Le conseil municipal approuve l'ensemble des dispositions tarifaires proposées. Adopté à l'unanimité.

FONCIER

31. Cession au profit de la commune de Bardos de parcelles sises sur son territoire (rapporteur : Mme Castel).

M. le Maire est autorisé à signer les documents permettant la cession à l'euro symbolique. Adopté à l'unanimité.

32. Désaffectation et déclassement d'un terrain et d'un bâtiment préfabriqué sis 14 avenue Cam de Prats (rapporteur : Mme Lauqué).

Le conseil municipal prononce la désaffectation de ce bien et en constate le déclassement du domaine public.

MM. Iriart et Nogues s'abstiennent.

Adopté à la majorité.

MOYENS GENERAUX

33. Nettoyage des locaux municipaux années 2015-2018 – Lot n° 1 : bâtiments administratifs rive gauche – Avenant n° 1 au marché conclu avec la société Onet Services (rapporteur : M. Esmieu).

M. le Maire est autorisé à signer l'avenant n° 1 correspondant.

MM. Iriart et Nogues s'abstiennent.

Adopté à la majorité.

34. Location de barrières de chantier pour diverses manifestations - Signature des marchés (rapporteur : M. Esmieu).

M. le Maire est autorisé à signer les marchés avec les entreprises retenues par la commission d'appel d'offres et à prendre toute décision concernant leur exécution et leur règlement. Adopté à l'unanimité.

REGIE DES EAUX

35. Adhésion à l'association de la Médiation de l'eau pour la résolution amiable des litiges avec les usagers du service public d'eau potable (rapporteur : M. Arcouet).

Le conseil municipal approuve l'adhésion de la Ville à l'association de la Médiation de l'eau, autorise M. le Maire à signer la convention de partenariat et de prestations correspondante et approuve la modification du règlement de service nécessaire. Adopté à l'unanimité.

36. Règlement de factures par Titre Interbancaire de Paiement au nouveau format SEPA (TIPSEPA) – Convention de mise en œuvre avec la Direction Générale des Finances Publiques (rapporteur : M. Arcouet).

M. le Maire est autorisé à signer la convention correspondante. Adopté à l'unanimité.

37. Fourniture de matériaux de voirie – Lancement de la consultation des entreprises et signature des marchés (rapporteur : M. Arcouet).

M. le Maire est autorisé à lancer la consultation, signer les marchés et prendre toute décision concernant leur exécution et leur règlement (montant maximum : 252 000 € HT pour 4 ans). Adopté à l'unanimité.

38. Fourniture de matériaux pour interventions sur canalisations fonte – Lancement de la consultation des entreprises et signature du marché (rapporteur : M. Arcouet).

M. le Maire est autorisé à lancer la consultation, signer le marché et prendre toute décision concernant son exécution et son règlement (montant maximum : 800 000 € HT pour 4 ans). Adopté à l'unanimité.

RENOVATION URBAINE

39. Construction de la MVC Saint-Etienne sur le site de La Porcelaine – Avenant n° 2 à la convention de mandat avec Habitat Sud Atlantic (rapporteur : Mme Bensoussan).

M. le Maire est autorisé à signer l'avenant n° 2 correspondant. Adopté à l'unanimité.

RESSOURCES HUMAINES

40. Modification du tableau des effectifs (rapporteur : Mme Durruty).

Le conseil municipal approuve la modification du tableau des effectifs présentée : 3 créations de postes, 73 transformations de postes et 6 suppressions de postes.

M. Iriart s'abstient.

M. Nogues vote contre.

Adopté à la majorité.

SOLIDARITE

41. Réhabilitation de l'immeuble sis 4 rue Maubec – Signature d'une charte de relogement des locataires avec Soliha Pays Basque et l'EPFL Pays Basque (rapporteur : Mme Lauqué).

M. le Maire est autorisé à signer ladite charte de relogement. Adopté à l'unanimité.

STATIONNEMENT

42. Convention relative à la souscription de concessions d'emplacements de stationnement longue durée (rapporteur : M. Neys).

M. le Maire est autorisé à signer les conventions nécessaires (tarif mensuel : 100 €/place). Adopté à l'unanimité.

43. Maintenance du matériel de péage et de la gestion centralisée des parcs de stationnement – Lancement de la consultation des entreprises et signature du marché (rapporteur : M. Neys).

M. le Maire est autorisé à lancer la consultation, signer le marché et prendre toute décision concernant son exécution et son règlement (montant estimé : 380 000 € HT pour 4 ans). Adopté à l'unanimité.

COOPERATION INTERCOMMUNALE

44. Syndicat intercommunal pour la gestion du centre Txakurrak – Modification des statuts (rapporteur : Mme Taieb).

Le conseil municipal approuve le retrait de la commune d'Halsou et valide la modification correspondante des statuts du syndicat. Adopté à l'unanimité.

-000-000-000-000-

La séance est levée à 21h15.

Le texte complet des délibérations mentionnées ci-dessus est publié au fascicule du recueil des actes administratifs du 16 février 2016.